

contrats que passe le Conseil municipal pour l'éclairage; ils ont des amis et des confrères au conseil, mais leur influence auprès d'eux ne peut être réelle que si ces marchands parlent en corps, c'est-à-dire par leur Fédération. En face d'une protestation générale du commerce personnifiée par les délégués de la Fédération nous doutons fort que le Conseil Municipal laisse dans l'avenir les compagnies d'éclairage exploiter à leur guise les consommateurs.

Nous en avons dit suffisamment pour être certain que, pénétrés des avantages de leur Fédération, les diverses associations de marchands seront bientôt unies dans un même syndicat qui aura plus de poids, plus de force que n'en peuvent avoir des organisations isolées.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce, mercredi, la séance a été pleine d'intérêt et de mouvement.

La proposition du Board of Trade d'Ottawa demandant la suppression du droit de 52 centins sur le charbon bitumineux est référée au comité. La Chambre veut étudier davantage cette question.

Le comité de colonisation, dans son rapport, recommande au gouvernement l'intéressant projet de M. S. Tayer. Il rappelle que la fondation d'un crédit agricole est une oeuvre qui donne d'excellents résultats en Autriche et en France et que les sociétés agricoles sont des institutions propres à utiliser ce projet.

M. Préfontaine donne avis au conseil que le comité ayant mission d'étudier les avantages du Parc Lafontaine comme site du terrain d'exposition, cesse d'exister, puisque la commission des Parcs s'oppose au projet.

L'hon. A. Desjardins se déclare enchanté de cette décision. C'est en dehors de la ville qu'il faut établir l'exposition comme à Winnipeg et Ottawa, sur un grand terrain, facilement accessible. L'expérience acquise le montre. Les terrains de l'exposition au Mile-End ont retardé le développement de cette partie de la ville.

M. F. X. Perrault réfute les arguments de M. Desjardins. Selon lui, la grande difficulté d'une exposition, c'est le transport. En choisissant le terrain au centre de la ville, on ne limite pas le nombre des visiteurs. On y va et vient à pied. Paris, qui est le modèle des grandes expositions a son terrain au centre de la ville. Autrement comment aurait-on pu transporter les 700,000 visiteurs présents? Il en est de même à Toronto.

Au Mile-End, on avait un terrain clôturé et fermé excepté devant l'exposition.

Au parc Lafontaine, on aura un superbe édifice qui servira toute l'année à amener des foules pour les banquets, les fêtes, etc.

Blanc de Neige

Le Sel Windsor est aussi pur et aussi blanc que la neige poudreuse. Il ne contient pas d'impureté ni de points noirs— c'est tout du sel. Vous entendez dire partout, "Aussi pur et aussi blanc que le Sel Windsor — d'un blanc de neige.

Le Sel Windsor

The Lake Huron & Manitoba Milling Co., Ltd.,

GODERICH, CANADA.

Capacité Journalière: 1200 barils

Manufacturiers de Farine de Blé dur de haute qualité. Emploi exclusif de Blé du Manitoba, dont chaque boisseau subit l'inspection du Gouvernement.

Nos fameuses Marques:

'FIVE STARS', 'SPY', 'GREAT WEST' et 'THREE STARS'

Vous pouvez acheter en barils ou en sacs

SON, CRU et MIDLINGS

empaquetés en sacs de 100 lbs.

Nos Clients trouveront nos produits insurpassables en qualité. Nous avons le moulin le plus moderne et le mieux équipé au Canada. Essayez nos produits et achetez dans toute sa pureté le principe de la vie.

CHAS E. ROY

Négociant en Chaussures, QUÉBEC.



EN GROS SEULEMENT.

Toujours en mains un assortiment considérable de Chaussures de Choix en Box Calf, Chrome Kid, Dango-la, Buff, Splits, etc., etc., dans les Good-year, McKay, Standard Screw, Cheville, Machine Sole.

Aussi assortiment complet de **CLAUQUES** Jacques - Cartier et Goodyear.

Succursale: 1505 rue Notre Dame, Montréal
G. RUELLAND, Gérant, MONTREAL.

Ce sera une source de valeur pour les propriétés.

D'ailleurs, le parc est un terrain réservé et ne peut pas perdre de valeur. La ville doit être propriétaire du terrain, puisque c'est elle qui est propriétaire de l'exposition, comme à Toronto.

Au parc, on a le gaz, l'eau, les tramways, les chars à vapeur et même une station de pompes. Tout cela gratuitement.

Combien en coûterait-il pour acheter un terrain et l'améliorer avec toutes ces commodités? D'ailleurs, où ira-t-on, si on le rejette? Il est presque certain qu'après avoir passé les autres terrains en revue, on reviendra au parc Lafontaine.

Le conseil décide alors de maintenir le comité d'enquête dans ses fonctions.

Sur la proposition de M. J. B. A. Lancelot, il est résolu que la Chambre demandera aux compagnies de chemin de fer, des conditions spéciales pour le voyage de ses membres à l'exposition de Saint-Louis.

Sur proposition de M. Gonthier, la Chambre décide d'appuyer de nouveau devant la législature le projet de loi de la comptabilité obligatoire. Elle décide aussi de demander au Parlement une loi de faillite.

M. F. X. Perrault dit qu'on devrait s'occuper à préparer la débacle, qui chaque année, cause de grands dommages. Le moyen est d'avoir, suivant le projet de M. Préfontaine, de puissants brise-glace, qui, de bonne heure, traceraient un chenal, permettant à la glace de partir. Ce système fonctionne très bien en France, en Belgique et en Russie. D'ailleurs, le ministre de la marine est bien décidé de mener à bien cette affaire.

M. P. Parizeau demande que la question soit renvoyée à un comité; ajoutant que M. Perrault est trop pressé et ne donne pas le temps d'étudier les projets.

M. G. W. Stephens dit qu'il n'est pas certain de la réussite de ce projet. Si ce système marche bien en Russie, pour quoi la flotte russe ne peut-elle sortir de la mer Baltique?

M. C. Chaput demande aussi le renvoi au comité, car la question est trop difficile pour s'y risquer ainsi de prime abord. C'est une vieille question, qui a longtemps passé pour une folle entreprise.

M. Perreault répond que s'il fallait se croiser les bras et toujours attendre, on courrait le risque d'être en sabots comme les aïeux. Les gens pratiques ont souvent tort. C'est grâce à des gens traités d'imbéciles que l'on a aujourd'hui la traverse en hiver entre Québec et Lévis.

Finalement la question est référée au comité de transport.

Les recettes de cette journée ont représenté la vente d'environ 2,625,000 repas de Grape Nuts et 5,250,000 tasses de Café de Céréales de Postum.